

Mise en place d'une haie sèche au Marais de Tasdon à la Rochelle



Contexte

Lors de travaux d'aménagement sur ce marais de 80 hectares, la Ville a mis à profit la présence de pelles de chantier pour éliminer de grands foyers de *Baccharis halimifolia* adultes au nord du site.

Ces végétaux ligneux, arrachés avec leur souche ont été stockés en un énorme tas en limite d'une prairie de 3 hectares jouxtant la zone humide séparée par un cours d'eau.

Le service gestionnaire « Nature et Paysage » projetait à moyen terme de reconstituer un maillage bocager sur cette prairie en connectant notamment une haie de *Tamaris gallica* distante de 150 m du marais par l'implantation d'une haie d'orientation nord-sud.



Plan de la haie sèche

Mise à profit de la situation

Le service a souhaité logiquement utiliser ces matériaux inertes pour constituer une haie sèche à proximité avec des objectifs de Développement Durable :

- Amoindrir les coûts de déplacement par circuit très courts
- Limiter l'usage d'engins (1 seul manitou)
- Valoriser un matériau naturel destiné au tout venant (EEE)

Intérêts écologiques multiples

Les bottes de foin de la prairie (fauche tardive) ont été épandues au sol au niveau de l'emprise de la future haie avant de réceptionner les matériaux ligneux au-dessus.

La haie a été délimitée de chaque côté par des piquets de châtaigniers non traités tous les 5m environ afin d'accentuer de l'intentionnalité de cet aménagement.

Le cordon (haie sèche) de 2m de hauteur pour une largeur de 4m (assise) avait pour objectif de répondre à plusieurs fonctionnalités écologiques locales :

- Couloir de déplacement pour la petite faune (*Mustela nivalis*...)
- Zone refuge hivernale et estivale (régulation des températures en sous haie) pour la population de batraciens utilisant la mare (*Bufo spinosus*, *Lissotriton helveticus*, *Hyla meridionalis*), le ruisseau (*Rana sp.*) voire du marais (*Pelodytes punctatus*)
- Zone refuge saisonnière et protectrice, site abrité ensoleillé pour les reptiles (*Hierophis viridiflavus* notamment)
- Abri à micromammifères et petits mammifères (*Erinaceus europaeus*...)
- Zone ressource pour insectes xylophages et insectes décomposeurs
- Perchoir à avifaune



Haie sèche - 14 octobre 2022

Installation de la végétation locale spontanée

Le gestionnaire ne s'est pas donné de délais pour la constitution naturelle de la future haie, la dynamique de reconquête végétale reposant sur les oiseaux se perchent sur la haie sèche favorisant la spontanéité végétale par leurs fientes abritant des graines issues d'arbustes indigènes périphériques (*Crataegus monogyna*, *Rosa canina*, *Rubus sp.*, *Prunus spinosa*, *Sambucus nigra* principalement).

Ainsi d'un cordon de bois inerte se constitue peu à peu une haie vive locale.

Communication

Un panneau explicatif a été apposé suite à l'édification de la haie sèche, destiné aux promeneurs du site.



16 juin 2023

Panneau de communication haie-sèche

Coordonnées

Le Marais de Tasdon
La Rochelle